

RIDSP

Numéro spécial, hors série
Janvier 2023



REVUE INTERNATIONALE DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

International Journal of Law and Political Science

ISSN : 2790 - 4830

**NUMERO SPECIAL EN L'HONNEUR DU PROFESSEURE NAJET
BRAHMI DE L'UNIVERSITE DE TUNIS ELMANAR**

« L'ARBITRAGE AUJOURD'HUI »





**PREFACE NUMERO SPECIAL DE LA REVUE INTERNATIONALE DE DROIT ET
SCIENCE POLITIQUE EN L'HONNEUR DE MADAME LE PROFESSEUR NAJET
BRAHMI**

L'initiative de la Revue Internationale de Droit et Science Politique (RIDSP) de consacrer un numéro spécial à Madame le Professeur NAJET BRAHMI est à saluer, pour deux raisons au moins :

- **La première** tient à l'apport scientifique de la personne célébrée, tant dans son pays d'origine, la Tunisie, que sur la scène internationale.

En effet, spécialiste du droit des affaires, Madame le Professeur NAJET BRAHMI a consacré une bonne partie de ses travaux de recherches à la promotion des Modes Alternatifs de Règlement des Différends (MARD) et singulièrement à l'arbitrage. A travers des cours magistraux, des échanges dans les conférences et autres colloques, son expertise auprès des Organisations Internationales ainsi que ses publications scientifiques, elle marque incontestablement de son empreinte l'édification du droit de l'arbitrage.

Ces activités scientifiques de Madame le Professeur NAJET BRAHMI lui ont valu de nombreux prix et distinctions, dont le prix du Leader international en droit, décerné à l'occasion du Qatar Forum Law de Mai 2009 et le titre de Directrice de la chaire ALECSO pour l'arbitrage commercial et international, en Avril 2022, que la Revue Internationale de Droit et de Science Politique célèbre, en lui consacrant le présent numéro spécial.

- **La seconde** tient à la pertinence des thématiques qui y sont abordées.

A cet égard, n'est-ce pas un truisme que d'affirmer que l'arbitrage est devenu l'outil le plus approprié pour le règlement des litiges commerciaux et des investissements ? L'essor remarquable de l'arbitrage dans les milieux d'affaires, ces dernières décennies, en est un témoignage éloquent.

Cette attractivité de l'arbitrage est certainement liée à son originalité et à sa flexibilité, en dépit de certaines contingences auxquelles il fait face, notamment si l'on prend en compte les efforts d'amélioration du système d'arbitrage investisseurs et Etats, qui ont cours actuellement au sein du Groupe de Travail III de la Commission des Nations-Unies pour le Droit Commercial International (CNUDCI).

La contribution de la doctrine dans ce processus d'amélioration de la qualité de l'arbitrage dans le monde ne saurait être négligée.

Pour cette raison aussi, le présent numéro spécial en l'honneur de Madame le Professeur NAJET BRAHMI témoigne de la consistance et de la portée remarquable de l'ensemble de son œuvre scientifique, y compris dans le domaine de l'arbitrage. Page | ii

Nul doute qu'au regard de la qualité des contributeurs choisis et des thématiques retenues, les articles contenus dans cette édition spéciale éclaireront davantage les investisseurs et juristes.

Nous terminerons en émettant le vœu de voir se perpétuer ce type d'initiatives, afin d'inscrire dans la mémoire collective, les noms de tous ceux qui, comme Madame Le professeur NAJET BRAHMI, auront œuvré pour le rayonnement universel des MARD.

Dr Gaston KENFACK DOUAJNI (HDR)

Directeur de la Législation au Ministère de la Justice -
Cameroun ;

Président de la 49^e Session de la CNUDCI ;

Ancien Membre de la Cour Internationale d'Arbitrage C.C.I.
Paris

Membre de la Cour Permanente d'Arbitrage de La Haye ;

Membre du Panel des Arbitres du CIRDI et de la CCJA ;

Membre du Conseil d'Administration du CRCICA et de l'IFCAI ;

Président de l'Association pour la Promotion de l'Arbitrage en
Afrique (APAA).

SOMMAIRE

Préface.....	i
<i>Gaston KENFACK DOUAJNI</i>	
Biographie du Professeure Najet Brahmi.....	iii
Biography of Professor Najet Brahmi.....	xiv
Argumentaire.....	xxiv
<i>Najet Brahmi</i>	
❖ Doctrine	
Bonnes et mauvaises pratiques dans l'arbitrage.....	1
<i>Thomas CLAY</i>	
Arbitrage et propriété intellectuelle : Quelle efficacité.....	8
<i>Mouna KETATA</i>	
Réflexion sur l'arbitrabilité des litiges en matière de communications électroniques au Cameroun.....	27
<i>Renaud Etiennis OKOMEN TSAGUE et Louis Christian AWONO</i>	
L'amitié sur les réseaux sociaux constitue-t-elle un motif de récusation de l'arbitre ?.....	56
<i>Hafedh BOUAZIZ</i>	
Réflexion sur l'arbitrage en réseau : vers une digitalisation de la justice arbitrale de l'espace juridique OHADA à l'ère du numérique ?.....	71
<i>Renaud Etiennis OKOMEN TSAGUE</i>	
L'arbitrabilité des litiges en matière de commerce électronique à l'aune du droit de l'OHADA...	98

BAMANGA DAGA GUIDAKRE

L'arbitrage des litiges en matière extractive : un mécanisme de résolution des différends en quête de terrain dans le contexte africain.....116

SABABA MAGAZAN

La prorogation du délai d'arbitrage et l'office de l'arbitre : tendances contemporaines à partir du droit de l'OHADA.....132

MANGA BINELI Timothée

L'inopportunité pour l'arbitre de statuer en qualité d'amiable compositeur en droit OHADA....151

NYANDA MKAMWA Williams

Le traitement pénal de l'arbitrage.....174

Odile Emmanuelle MFEGUE SHE

Arbitrage commercial international en Ukraine : aspects de la reconnaissance internationale de compétence.....197

Anatole Kostruba

Réflexions sur la contribution du numérique aux mutations de la procédure d'arbitrage international : entre confiance et rupture ?.....

CHOUKRI Ilène

❖ **Jurisprudence**

Est-il possible de prendre à partie un arbitre par analogie aux dispositions de la prise à partie des juges ? Commentaire de l'arrêt n°04 du 21 janvier 2019 rendu par la cour de cassation en matière civile.....216

Moncef KCHAOU

Chronique de jurisprudence tunisienne sur la constitution du tribunal arbitral : difficultés et solutions.....233

Nader ZGHAL

Arbitrage commercial international en Ukraine : aspects de la reconnaissance internationale de compétence

International commercial arbitration in Ukraine : Aspects of international recognition of jurisdiction

Page | 197

Par :

Anatole Kostruba

Dr. habilitas, professeur de droit privé, Université nationale des Précarpates, Ukraine

Résumé :

La nature juridique de l'arbitrage commercial international en Ukraine est analysée dans l'article. La recherche est consacrée à la divulgation de l'essence et du fonctionnement de l'arbitrage. La question de l'arbitrage commercial international est extrêmement pertinente aujourd'hui et est que l'arbitrage commercial international est un moyen efficace, pratique et acceptable pour les parties comme moyen alternatif de résoudre les différends. L'augmentation rapide du nombre de différends économiques étrangers nécessite leur règlement efficace et impartial. Chaque année, l'arbitrage commercial international en Ukraine devient de plus en plus populaire en tant qu'organisme qui examine les litiges impliquant un élément étranger.

L'auteur analyse les travaux scientifiques des scientifiques nationaux et les réglementations sur le fonctionnement de l'arbitrage commercial international. Les questions de conclusion d'une convention d'arbitrage, le principe de l'autonomie de la volonté, la procédure de formation des arbitres, les particularités de l'arbitrage, l'arbitrage, la reconnaissance et l'exécution des décisions des États étrangers sont examinés.

Les questions d'arbitrage commercial international en Ukraine sont principalement liées à des tâches pratiques telles que la mise en œuvre du litige par l'autorité compétente avec un maximum d'efficacité et de commodité pour les parties, la réduction des coûts, l'élimination des phénomènes négatifs qui compliquent l'exécution de la décision de justice.

Mots clés: arbitrage, contentieux, l'arbitrage commercial international, commerce extérieur, différends arbitrables.

Summary.

The legal nature of international commercial arbitration in Ukraine is analyzed in the article. The research is devoted to disclosing the essence and functioning of arbitration. The issue of international commercial arbitration is extremely relevant today and is that international commercial arbitration is an efficient, practical and acceptable means for the parties as an alternative means of resolving disputes. The rapid increase in the number of foreign economic disputes necessitates their effective and impartial resolution. Every year, International Commercial Arbitration in Ukraine is becoming more and more popular as a body that considers disputes involving a foreign element.

The author analyzes the scientific work of national scientists and the regulations on the operation of international commercial arbitration. The issues of concluding an arbitration agreement, the principle of party autonomy, the procedure for training arbitrators, the specifics of arbitration, arbitration, recognition and enforcement of State decisions strangers are examined.

Issues of international commercial arbitration in Ukraine are mainly related to such practical tasks as the implementation of the dispute by the competent authority with maximum efficiency and convenience for the parties, reduction of costs, elimination negative phenomena that complicate the execution of the court decision.

Keywords: arbitration, litigation, international commercial arbitration, foreign trade, arbitrator, arbitrable disputes,

I- NORME DE COMPÉTENCE ALTERNATIVE : À LA RECHERCHE D'UNE RÉPONSE

Dans la plupart des pays, les litiges découlant de l'exécution de contrats économiques étrangers sont examinés en arbitrage (arbitrage) devant les tribunaux d'arbitrage commercial international, excluant la compétence de ces litiges pour les tribunaux étatiques. Il convient de noter d'accord avec le célèbre savant Najet Brahmi, qui contribue à l'élaboration de la législation nationale sur l'arbitrage, son unification juridique¹.

Page | 199

Le document international universel le plus important et le plus représentatif est la Convention de New York des Nations Unies pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères. La Convention établit un mécanisme de garanties pour l'exécution des sentences arbitrales étrangères rendues non seulement dans les Etats participants, mais aussi dans tout autre pays. Ses règles garantissent la reconnaissance des conventions d'arbitrage qui excluent les litiges de la compétence des tribunaux étatiques. La Convention oblige les États à reconnaître et à exécuter les sentences arbitrales étrangères, ainsi qu'à résoudre leurs propres arbitrages.

A- Aspect appliqué de la nécessité d'un mécanisme alternatif de règlement des différends

Il convient de noter l'opinion du chercheur ukrainien O. Podtserkovny selon laquelle l'évaluation de toute réforme menée dans le pays aujourd'hui devrait être effectuée non seulement dans la perspective de l'établissement de relations juridiques nationales et de l'équilibre des relations sociales à plusieurs niveaux d'importance nationale, mais aussi en termes de tendances mondiales développement des institutions pertinentes, lorsque tout phénomène juridique ou unité institutionnelle doit être analysé dans un large éventail de catégories juridiques étrangères et internationales².

Cela est particulièrement vrai dans le cas où la réforme juridique est soumise à des institutions juridictionnelles qui ont un accès direct au soutien juridique du fonctionnement des relations économiques extérieures. Il s'agit, tout d'abord, de l'arbitrage commercial international à la Chambre de commerce et d'industrie d'Ukraine, qui devient un élément important du système

¹ Filali Osman, Najet Brahmi. (2018) L'arbitrage institutionnel: regards croisés Europe, Afrique, Mena. *Revue de droit des Affaires Internationales*. №4. 409 – 419.

² Podtserkovnyi O. P. (2017) Vdoskonalennia Mizhnarodnoho komertsiiinoho arbitrazhu v Ukraini yak yurysdyktsiine spriyannia zovnishnoekonomichnii diialnosti. *Ius Privatum*. №1. 27 -35.

juridique national en général et de l'Ukraine en particulier, en termes de règlement extrajudiciaire des différends.

La pratique actuelle du partenariat international montre que de nombreux différends et différends qui surgissent lors de l'exécution des contrats économiques étrangers sont résolus par l'arbitrage commercial international, dont le prestige est aujourd'hui inconditionnel.

À l'heure actuelle, l'économie mondiale est sous l'influence de la mondialisation, qui, à son tour, nécessite la création et l'existence d'institutions permettant de résoudre de manière compétente, efficace et surtout rapide les différends dans ce domaine. Par conséquent, le moyen international de résoudre les différends économiques étrangers est l'arbitrage commercial international.

Le développement des relations économiques et l'établissement de liens internationaux étroits contribuent à l'augmentation du nombre de différends économiques étrangers, ce qui, à son tour, nécessite leur résolution rapide et compétente. L'urgence du problème de l'arbitrage commercial international présente donc un intérêt théorique et pratique.

Un aspect important dans cette direction est le processus d'unification des systèmes juridiques nationaux et le processus de leur intégration mutuelle. La nature internationale des relations marchandes met à l'ordre du jour l'efficacité de la résolution des conflits entre les participants. L'arbitrage commercial international joue un rôle important à cet égard. Par conséquent, la question de trouver des moyens d'assurer son efficacité est pertinente. Il ne fait aucun doute que cet aspect est de nature internationale. Il est important d'utiliser les pratiques nationales de règlement des différends, ce qui implique leur analyse complète et l'emprunt d'éléments positifs au système juridique national.

B- Développements théoriques dans la communauté scientifique

De nombreuses publications d'un certain nombre de juristes ukrainiens, dont A. Dovgert, V. Kysil, M. Pobirchenko, A. Tsirat, O. Krupchan et d'autres, sont consacrées à l'étude de l'arbitrage commercial international. La contribution au développement du système d'arbitrage du célèbre scientifique Najet Brahmi ne doit pas être négligée.

Un grand nombre d'études et de publications de chercheurs étrangers, tels que F. Besson, G. Bourne, B. Davis, A. Jane, S. Croft, S. Kroll, G. Redfern, P. Turner, P. Fouchard, N. Heilbronn et autres sont consacré à la question de l'arbitrage commercial international.

Tenant compte de l'expérience des scientifiques, le but de la publication scientifique est de présenter une analyse de la base juridique d'une telle forme de règlement extrajudiciaire des différends comme l'arbitrage commercial international en Ukraine afin de diffuser des expériences positives dans d'autres pays.

II- PREREQUIS REGLEMENTAIRES POUR LA REGLEMENTATION JURIDIQUE DE L'ARBITRAGE COMMERCIAL INTERNATIONAL EN UKRAINE

Le terme « arbitrage » est d'origine française et signifie « tribunal arbitral ». Cependant, l'arbitrage commercial international doit être distingué de l'arbitrage interne - arbitrage. Ainsi, les litiges nationaux entre particuliers - citoyens d'un État ou de ses entités juridiques uniquement sur la base de la législation en vigueur d'un pays particulier, l'exécution est effectuée uniquement sur la base du droit national et l'arbitrage commercial international résout les différends entre le droit international privé (présence obligatoire d'un élément étranger dans un tel différend) dans le domaine du commerce international³. L'un des moyens courants de résoudre les litiges civils consiste à recourir à l'arbitrage - institutionnel ou formé par les parties pour résoudre un différend spécifique (ad hoc).

A- La base de régulation normative des activités de l'organisme de juridiction alternative de règlement des litiges

L'arbitrage commercial international ukrainien dans le contexte de la réglementation juridique a de la chance : l'Ukraine, en tant que membre des Nations Unies au début des années 60 du siècle dernier, a signé deux traités internationaux fondamentaux dans le domaine de l'arbitrage commercial international et les a ratifiés :

22 août 1960 - Convention des Nations Unies sur la reconnaissance et l'arbitrage des sentences arbitrales étrangères⁴ et

25 janvier 1963 - Convention européenne sur l'arbitrage commercial étranger⁵.

Ces conventions servaient de guide au législateur dans l'adoption de la législation dans le domaine de l'arbitrage international.

³ Leborgne, A. (Ed.) (2018). *La médiation civile : alternative ou étape du procès ?* Aix en Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille. doi :10.4000/books.puam.2588.

⁴ Najet Brahmi (2020). L'efficacité de l'arbitrage en Tunisie. Lecture des arrêts rendus par la Cour d'appel de Tunis entre 2013 et 2018), *Revue canadienne de la médiation et de l'arbitrage* 1.

⁵ *Evropejskaia konventsyia o vneshnetorhovom arbytrazhe vid 07.01.1964 roku / Verkhovna rada Ukrainy ofitsiyni veb-portal [Elektronnyi resurs]. – Access date: http://zakon2.rada.gov.ua/laws/show/995_069 (03 Juillet 2022).*

Le fonctionnement de l'arbitrage, ainsi que d'autres modes alternatifs de règlement des différends en Ukraine, se base principalement sur la disposition constitutionnelle selon laquelle chacun a le droit de protéger ses droits à la protection contre les violations et les empiètements illégaux de toute manière non interdite par la loi (article 55 de la Constitution)⁶.

La prochaine étape importante a été l'adoption de la loi ukrainienne du 24 février 1994 "Sur l'arbitrage commercial international"⁷, qui reproduisait intégralement la loi type de la CNUDCI, qui permettait aux instituts d'arbitrage en Ukraine de fonctionner conformément aux normes internationales, aux principes démocratiques d'arbitrage.

Cette loi est fondée sur la reconnaissance de l'utilité de l'arbitrage (tribunal d'arbitrage) en tant que méthode largement utilisée pour résoudre les différends survenant dans le domaine du commerce international, et la nécessité d'un règlement global de l'arbitrage commercial international en droit ; prend en compte les dispositions relatives à cet arbitrage contenues dans les traités internationaux de l'Ukraine, ainsi que dans la loi type adoptée en 1985 par la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour une éventuelle utilisation par les États dans leur législation.

Le 1er novembre 2020, les amendements au Règlement de procédure du Tribunal d'arbitrage commercial international de la Chambre de commerce et d'industrie d'Ukraine sont entrés en vigueur⁸.

La pandémie de coronavirus COVID-19 a affecté l'arbitrage commercial international autant que le commerce international et les relations internationales en général.

Compte tenu des nouvelles réalités et de la flexibilité de l'arbitrage international, le règlement de la cour 2020 devrait adapter le processus d'arbitrage aux nouvelles conditions sans violer les principes de base de l'arbitrage.

⁶ Evropeiskaia konventsiia o vneshnetorhovom arbytrazhe vid 07.01.1964 roku / Verkhovna rada Ukrainy ofitsiinyi veb-portal [Elektronnyi resurs]. – Données d'accès: <http://zakon0.rada.gov.ua/laws/show/254%D0%BA/96-%D0%B2%D1%80> (03 Juillet 2022)

⁷ Zakon Ukrainy Pro mizhnarodnyi komertsiiinyi arbitrazh vid 24 liutoho 1994 r. № 4002-XII / Verkhovna Rada Ukrainy ofitsiinyi veb-portal [Elektronnyi resurs]. – Données d'accès: <http://zakon5.rada.gov.ua/laws/show/4002-12>. (03 Juillet 2022)

⁸ Rehlement mizhnarodnoho komertsiiinoho arbitrazhnoho sudu pry Torhovopromyslovii palati Ukrainy vid 01.01.2018 roku / [Elektronnyi resurs]. – Données d'accès: <https://icac.org.ua/wp-content/uploads/Reglament-ISAS-pry-TPPUkrayiny.pdf> (03 Juillet 2022)

Étant donné qu'il ne reste pratiquement plus de structures étatiques ou publiques dans le pays avec au moins un certain niveau de confiance, l'arbitrage national créé en 1992 conserve sa réputation de juridiction alternative non gouvernementale.

B-Justification de l'efficacité de la juridiction alternative en matière de règlement des différends

Le phénomène de confiance dans l'arbitrage commercial international par les entreprises nationales et étrangères est dû à de nombreux facteurs. Il s'agit de l'équidistance de l'institution par rapport aux institutions politiques, étatiques et autres, et de la présence d'avantages organisationnels et juridiques internes dus à la participation des parties au conflit dans la formation du tribunal arbitral, et du coût relatif des procédures (par rapport, par exemple, avec l'Institut d'arbitrage de Stockholm à Paris ou le Centre d'arbitrage de Vienne), et la disponibilité d'une liste de recommandation d'arbitres d'experts et d'universitaires renommés, et la simplicité et l'efficacité de la procédure d'arbitrage, et enfin, la stabilité et la transparence de les approches de gestion de l'arbitrage basées sur la non-ingérence de ses dirigeants dans le Secrétariat de l'arbitrage, ont créé des conditions permettant aux arbitres et aux parties d'entendre les affaires.

Qu'il suffise de noter que, selon des études analytiques menées par des universitaires ukrainiens, les résultats des recours contre les décisions des tribunaux nationaux ou le refus d'exécuter leurs décisions sont isolés, le nombre de litiges examinés par les groupes d'arbitrage - plus de 300 à 400 cas par an - est toujours élevé et l'un des plus importants d'Europe⁹.

C- Conditions d'arbitrabilité des différends par arbitrage

Contrairement à la procédure de règlement des différends devant les tribunaux étatiques, l'arbitrage commercial international en tant que mode alternatif de règlement des différends internationaux présente plus d'avantages. L'opinion du scientifique ukrainien I. Pobirchenko est correcte, qui a noté que les normes de la législation sur l'arbitrage sont déterminantes. Ce dernier permet aux parties de convenir d'autres règles d'arbitrage que celles prévues par la loi, de sorte que les parties se voient attribuer un rôle actif dans la procédure d'arbitrage, ce qui leur permet d'influencer la procédure¹⁰.

Par accord des parties, peuvent être transférés à l'arbitrage commercial international :

⁹ Podtserkovnyi O. P. (2017) Vdoskonalennia Mizhnarodnoho komertsiiinoho arbitrazhu v Ukraini yak yurysdyktsiine spriannia zovnishnoekonomichnii diialnosti. *Ius Privatum*. №1. c. 27 -35.

¹⁰ Pobirchenko I. (2011) Diialnist mizhnarodnoho arbitrazhu v Ukraini ta yoho mizhnarodni zviazky. *Pravo Ukrainy*. № 1. C. 8–21.

- les différends concernant les relations contractuelles et autres relations de droit civil découlant de la mise en œuvre du commerce extérieur et d'autres types de relations économiques internationales, si l'entreprise commerciale d'au moins une des parties est à l'étranger ;
- les différends entre les entreprises à capitaux étrangers et les associations et organisations internationales établies sur le territoire de l'Ukraine, entre eux, les différends entre leurs participants, ainsi que leurs différends avec d'autres sujets de droit de l'Ukraine ;
- les différends entre l'émetteur d'obligations agissant dans l'intérêt des obligataires conformément aux dispositions de la loi ukrainienne "sur les marchés de capitaux et les marchés organisés de matières premières" et l'émetteur d'obligations et / ou les personnes fournissant des garanties pour ces obligations, si au moins l'un des les parties au différend est une entreprise à participation étrangère.

La détermination de la compétence de l'arbitrage commercial international limite la compétence de l'arbitrage sur un critère subjectif (*ratione personae*) - la partie au litige doit être dans un autre État - ce qui permet de distinguer entre la compétence de l'arbitrage et l'arbitrage commercial international.

En ce qui concerne la compétence matérielle (*ratione materiae*), les réalités juridiques ukrainiennes ne définissent qu'un seul critère principal - un différend portant sur des relations contractuelles et autres relations de droit civil est arbitral, c'est-à-dire qu'il doit être de droit privé.

Une telle réglementation juridique est aujourd'hui pleinement conforme à la pratique des juridictions étrangères favorables à l'arbitrage. Par exemple, en droit allemand, le principal critère d'arbitrabilité d'un litige est la possibilité de conclure un accord à l'amiable, qui permet de séparer les relations contenant un élément de droit public (pour la défense desquelles des restrictions à l'arbitrabilité sont introduites) - les litiges sur ces relations, respectivement, seront arbitraux.

D-Tendances de la réforme de l'arbitrage en Ukraine : suivre les valeurs et traditions européennes

Il est important de noter que l'arbitrage commercial international, en tant qu'organe arbitral, a pu éviter le sort des tribunaux d'arbitrage nationaux en Ukraine, dont la liberté, en l'absence de véritables restrictions juridiques, a conduit à des abus juridiques généralisés dans le processus de pillage et de dissimulation des bénéfices bancaires.

Dans le même temps, malgré les réalisations évidentes de son travail, cette institution ne reste pas à l'écart d'une réforme totale de la sphère juridique. Après tout, aucune sentence arbitrale en Ukraine ne peut être exécutée sans la participation des tribunaux étatiques, en outre, la sentence arbitrale peut être révoquée devant ces tribunaux.

La jurisprudence nationale a également joué un rôle important dans le développement de l'arbitrage commercial international. En particulier, la résolution du plénum de la Cour suprême d'Ukraine de 1999 "Sur la pratique de l'examen par les tribunaux des demandes de reconnaissance et d'exécution des décisions des tribunaux étrangers et des arbitrages et de la révocation des décisions rendues par l'arbitrage commercial international en Ukraine" a été constructif¹¹.

Fin 2015, la Cour suprême spécialisée d'Ukraine pour les affaires civiles et pénales a publié une lettre d'information "Sur la pratique des procédures judiciaires en appel contre les décisions de la Cour d'arbitrage commercial international d'Ukraine à la Chambre de commerce et la reconnaissance et l'exécution des arbitrages internationaux et étrangers". une position qui permet de parler de l'Ukraine comme d'une juridiction arbitrale "amie"¹².

Le 3 octobre 2017, la loi ukrainienne «sur les modifications du code de procédure commerciale de l'Ukraine, du code de procédure civile de l'Ukraine, du code de procédure administrative de l'Ukraine et d'autres actes législatifs» a été adoptée pour améliorer le climat favorable à l'arbitrage dans Ukraine arbitrage international. Tout d'abord, il convient de noter que ces lois ont enfin délimité la compétence des tribunaux de commerce et des tribunaux de droit commun pour exécuter les décisions des tribunaux arbitraux internationaux, quelle que soit leur localisation. Selon les modifications, les tribunaux de commerce n'examinent que les cas d'appel et de délivrance de titres exécutoires pour l'exécution des décisions des tribunaux arbitraux traitant des conflits internes. Les appels et l'exécution des décisions de la Cour d'arbitrage commercial international et de la Commission d'arbitrage maritime de la Chambre de commerce et d'industrie

¹¹ Pro praktyku rozghliadu sudamy klopotan pro vyznannia y vykonannia rishen inozemnykh sudiv ta arbitrazhiv i pro skasuvannia rishen, postanovlenykh u poriadku mizhnarodnoho komertsiiinoho arbitrazhu na terytorii Ukrainy: Postanova Plenumu Verkhovnoho Sudu Ukrainy vid 24 hrudnia 1999 roku. Données d'accès: <https://zakon.rada.gov.ua/laws/show/v0012700-99#Text> (03 Juillet 2022).

¹² Pro praktyku rozghliadu sudamy sprav pro oskarzhennia rishen Mizhnarodnoho komertsiiinoho arbitrazhnoho sudu Ukrainy pry Torhovo-promyslovii palati ta pro vyznannia i vykonannia rishen mizhnarodnykh ta inozemnykh arbitrazhiv: Informatsiinyi lyst Vyshchoho spetsializovanoho sudu Ukrainy z rozghliadu tsyvilnykh i kryminalnykh sprav vid 01 veresnia 2015 roku. Données d'accès: <http://consultant.parus.ua/?doc=09YYK0B11A> (03 Juillet 2022).

d'Ukraine, ainsi que la reconnaissance et l'exécution des décisions des instituts d'arbitrage internationaux étrangers sont examinés par les tribunaux locaux de compétence générale¹³.

Afin de tenir compte de la pratique des forces de l'ordre, il est de tradition de procéder à un examen de la pratique de la Cour de cassation civile au sein de la Cour suprême en cas d'autorisation d'exécuter les décisions des tribunaux d'arbitrage commercial international et de les contester¹⁴.

Une nouveauté progressive dans la réforme de la législation procédurale de l'Ukraine sur l'arbitrage est la réduction du nombre de tribunaux dans l'examen de toutes les questions de contrôle judiciaire et la promotion de l'arbitrage commercial international. Les cours d'appel, en tant que tribunaux de première instance, examineront les requêtes en annulation, reconnaissance et exécution des sentences arbitrales internationales, ainsi que les demandes de sécurisation des créances, de sollicitation et de sécurisation des preuves, d'interrogation des témoins, ce qui réduira le nombre d'instances et, par conséquent, le temps d'audience ces catégories d'affaires.

Comme vous le savez, depuis 2005 la mise en œuvre des fonctions d'assistance et de contrôle de l'arbitrage commercial international, notamment l'examen des requêtes en révocation de l'arbitrage et son exécution, confiées aux juridictions inférieures de droit commun, ce qui a créé certains problèmes de qualité des décisions de justice, une jurisprudence uniforme et, compte tenu de l'appel et du pourvoi en cassation, beaucoup de temps (jusqu'à plusieurs années) a été consacré à la prise d'une décision de justice définitive. Les universitaires et les praticiens ont fait de grands efforts pour convaincre les organismes gouvernementaux intéressés de l'opportunité de déléguer ces fonctions au niveau d'appel. Enfin, cela s'est produit, et à la suite de la réforme du droit procédural en Ukraine dans le domaine de l'arbitrage en 2017, il est prévu que la Cour d'appel générale en tant que tribunal de première instance examinera ces questions.

Procédure considérablement améliorée et améliorée permettant aux tribunaux d'examiner les demandes de reconnaissance et d'exécution des décisions d'arbitrage commercial international, si leur siège se trouve en dehors de l'Ukraine, et accordant l'autorisation d'exécuter les décisions

¹³ Pro vnesennia zmin do Hospodarskoho protsesualnoho kodeksu Ukrainy, Tsyvilnoho protsesualnoho kodeksu Ukrainy, Kodeksu administratyvnoho sudochynstva Ukrainy ta inshykh zakonodavchykh aktiv: Zakon Ukrainy vid 03 zhovtnia 2017 roku №2147-VIII. Données d'accès: <https://zakon.rada.gov.ua/laws/show/2147-19#n2972> (03 Juillet 2022).

¹⁴ Ohliad praktyky Kasatsiinoho tsyvilnoho sudu u skladi Verkhovnoho Sudu u spravakh shchodo nadannia dozvolu na vykonannia rishen mizhnarodnykh komertsiiynykh arbitrazhnykh sudiv ta yikh osporiuvannia / Uporiad.: kand. yuryd. nauk D. D. Luspenyk, kand. yuryd. nauk Yu. V. Cherniak; vidpov. za vyp.: d-r yuryd. nauk M. M. Shumylo. — Kyiv, 2019. — Vyp. 2. — 33 stor.

d'arbitrage situées en Ukraine, ainsi que la procédure permettant aux tribunaux d'examiner les demandes de révocation de l'arbitrage commercial international.

Le Code de procédure civile de l'Ukraine régleme la procédure d'appel contre les décisions de l'arbitrage commercial international sur l'existence de sa compétence, émises dans l'ordre d'examen des questions préliminaires.

Il est possible d'examiner dans une procédure commune la demande d'exécution de la sentence arbitrale avec la demande de son annulation, des conditions claires d'un tel examen sont établies. Étant donné que les motifs pour révoquer la décision d'arbitrage commercial international et pour refuser de la reconnaître et de l'exécuter sont presque les mêmes, une telle nouveauté de la réglementation juridique est certainement pertinente.

Le vide juridique a été comblé et le droit des parties à la procédure d'arbitrage de redemander l'arbitrage commercial international au cas où le tribunal annule la décision de l'arbitrage commercial international est prévu.

Pouvoirs procéduraux du tribunal compétent de suspendre la procédure de contestation de la décision d'arbitrage commercial international afin de permettre au tribunal arbitral de reprendre l'arbitrage et d'éliminer les motifs de révocation de la décision d'arbitrage commercial international.

La procédure d'assistance aux juridictions étatiques en matière d'arbitrage commercial international pour prendre des mesures en vue de garantir une créance a été réglementée. Les parties à la procédure d'arbitrage ont le droit de demander au tribunal d'État compétent de prendre ces mesures conservatoires. L'institution de la contre-garantie est instaurée, condition nécessaire pour prendre des mesures de sécurisation de la créance.

Les procédures d'obtention des preuves ont également été réglementées. La demande d'obtention de preuves dans l'affaire, qui est soumise à l'arbitrage commercial international, est présentée à la cour d'appel du lieu où se trouve le débiteur ou la preuve pour laquelle la partie demande des mesures de sûreté, ou les biens du débiteur, ou à le lieu de l'arbitrage.

Pour la première fois, une politique pro-arbitrage a été déclarée au niveau de l'État pour développer les modes alternatifs de règlement des différends - arbitrage commercial international et arbitrage - qui se reflète dans de nombreuses histoires courtes, qui seront discutées ci-dessous.

III- ASPECTS PROCÉDURAUX DU RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS DANS L'ARBITRAGE COMMERCIAL INTERNATIONAL

Najet Brahmi souligne qu'une caractéristique de l'arbitrage commercial international est qu'il n'est lié par aucun système juridique, mais uniquement par un contrat. C'est à partir de la discussion de la clause compromissoire que commence généralement la discussion du contrat, qui doit préciser les termes et le lieu de l'arbitrage, la langue, la loi applicable, etc¹⁵.

La réglementation juridique de l'arbitrage international en Ukraine est-elle suffisante et moderne ? La réponse à cette question ne peut être fournie que par la pratique, mais il convient de noter que la loi ukrainienne "sur l'arbitrage commercial international" est basée sur la reconnaissance de l'utilité de l'arbitrage en tant que méthode largement utilisée pour résoudre les différends survenant dans le commerce international. dans les traités internationaux de l'Ukraine, principalement dans les conventions ci-dessus. La loi est basée sur la loi type sur l'arbitrage commercial international, adoptée en 1985 par la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour une utilisation éventuelle par les États dans leur législation nationale, qui prévoit la même approche de la réglementation juridique de l'arbitrage commercial international dans ces États.

Il convient de noter que la compétence de l'arbitrage commercial international ne comprend pas tous les litiges survenant dans le domaine des relations internationales-privées. L'éventail des différends nés dans le domaine des relations commerciales internationales et susceptibles d'être soumis à l'arbitrage est tranché par chaque Etat. Par exemple, l'article 38 de la loi ukrainienne "sur l'activité économique étrangère" stipule principalement : "Les litiges survenant entre des entités économiques étrangères, des entités économiques étrangères dans le cadre de ces activités peuvent être examinés par les tribunaux ukrainiens. Cour d'arbitrage commercial international et Commission d'arbitrage maritime de la Chambre de commerce et d'industrie d'Ukraine et autres organes de règlement des différends, si cela ne contredit pas la législation en vigueur de l'Ukraine ou prévue par les traités internationaux de l'Ukraine¹⁶.

Cette norme générale est reflétée et développée dans la loi ukrainienne "sur l'arbitrage commercial international", qui établit l'éventail des différends arbitrables en vertu des lois ukrainiennes, c'est-à-dire pouvant être examinés par arbitrage commercial international.

¹⁵ Najet Brahmi (2018). *La médiation en droit tunisien, confusion ou autonomie*. Presses universitaires Aix en Provence, Sous-direction du professeur Anne Leborgne.

¹⁶ Pro zovnishnoekonomichnu diialnist: Zakon Ukrainy vid 16 kvitnia 1991 roku №959-KhII. *Données d'accès*: <https://zakon.rada.gov.ua/laws/show/959-12#Text> (03 Juillet 2022)

Selon l'article 1 de la loi, les différends relatifs aux relations contractuelles et autres relations de droit civil survenant dans le cadre du commerce extérieur et d'autres types de relations économiques internationales peuvent être soumis à l'arbitrage commercial international par accord des parties, si l'entreprise commerciale d'au moins l'une des parties est située à l'étranger. , ainsi que les différends entre les entreprises à investissement étranger et les associations et organisations internationales établies en Ukraine, les différends entre leurs participants, ainsi que leurs différends avec d'autres sujets de droit ukrainiens¹⁷.

A. Avantage du mécanisme de règlement des différends par arbitrage

L'arbitrage commercial international en tant que méthode spéciale de règlement des différends présente les caractéristiques suivantes :

le différend est résolu par des tiers impartiaux (personnes), des arbitres qui ne sont pas des représentants des parties et / ou le pouvoir judiciaire de l'État respectif ;

les pouvoirs des arbitres découlent de l'accord des parties ;

à la suite de la conclusion d'une convention d'arbitrage, la compétence des tribunaux étatiques dans l'affaire est exclue ;

les litiges soumis à arbitrage peuvent être factuels, juridiques ou mixtes ; le différend est examiné sur la base de la loi et se termine par le prononcé d'une sentence arbitrale, qui est définitive et lie les parties.

L'arbitrage commercial international présente de nombreux avantages : confidentialité de l'affaire, son examen accéléré, soumission volontaire du litige par les parties, choix de la loi applicable, réduction du coût de l'arbitrage (par exemple, les parties peuvent refuser d'examiner certaines preuves).

Parmi les inconvénients figure traditionnellement le coût élevé de l'arbitrage, bien que cette question soit controversée, car la majeure partie du coût de l'arbitrage est proche du coût d'un litige devant un tribunal d'État (en tenant compte non seulement des frais de justice mais aussi des coûts de chaque partie dans le cadre de l'intervention d'avocats professionnels qui accompagnent l'affaire tout au long de son long examen devant le tribunal d'État)¹⁸.

¹⁷ Zakon Ukrainy Pro mizhnarodnyi komertsiiyni arbitrazh vid 24 liutoho 1994 r. № 4002-XII / Verkhovna Rada Ukrainy ofitsiyni veb-portal [Elektronnyi resurs]. – Données d'accès: <http://zakon5.rada.gov.ua/laws/show/4002-12> (03 Juillet 2022).

¹⁸ Oleksiienko A. V. (2020) Mizhnarodnyi komertsiiyni arbitrazh: sutnist ta perevahy. Yurydychnyi naukovyi elektronnyi zhurnal. №8. s. 511 – 514. DOI <https://doi.org/10.32782/2524-0374/2020-8/127>. Données d'accès: http://sej.org.ua/8_2020/129.pdf). (03 Juillet 2022)

Traditionnellement, il existe à la fois des arbitrages permanents et des arbitrages ad hoc créés par les parties spécifiquement pour résoudre un différend particulier. Les parties ont la possibilité de choisir le type d'arbitrage. On considère généralement que si le litige est complexe, il vaut mieux se tourner vers un centre d'arbitrage permanent. Cela signifie l'arbitrage commercial international, qui est créé et fonctionne à la Chambre de commerce et d'industrie d'Ukraine. L'organisation régleme le processus d'arbitrage en établissant des règles et en créant des organes administratifs.

La condition d'acceptation de l'affaire par le tribunal arbitral pour examen est la conclusion par les parties de la convention d'arbitrage. Dans ce cas, il existe un principe clair d'autonomie des sujets, où les parties ont le droit de conclure des accords d'arbitrage, qui peuvent résoudre des problèmes spécifiques liés au règlement des différends. Contrairement aux juridictions nationales, où le choix des parties se limite au choix de la loi matérielle applicable, le principe d'autonomie des sujets séduit les résidents d'Etats différents, car leur accord évite les situations conflictuelles. Dans la doctrine du droit international privé en Ukraine, cet accord est appelé "clause compromissoire"¹⁹.

Les parties doivent stipuler dans la convention d'arbitrage les conditions essentielles, à savoir l'accord entre les parties sur le transfert du litige à l'arbitrage, tout en précisant le type d'arbitrage : ad hoc ou une instance permanente d'arbitrage.

Les arbitrages ad hoc sont les tribunaux arbitraux appropriés établis pour connaître d'un différend particulier. Leurs activités sont généralement régies par le Règlement d'arbitrage de la CNUDCI, mais elles ont un caractère de recommandation, de sorte que les parties ont le droit d'établir leurs propres règles de procédure. Ainsi, les parties créent en fait indépendamment un tribunal arbitral lorsqu'elles choisissent ad hoc. Dans de telles circonstances, les parties doivent déterminer elles-mêmes la procédure de sélection des arbitres, établir la procédure et le droit pertinent à entendre, choisir le lieu de l'arbitrage, la langue de la procédure et la répartition des frais liés à la procédure. Si les parties ne l'ont pas déterminé, le règlement d'arbitrage sera choisi par les arbitres. Le principal problème de l'ad hoc est de déterminer les règles selon lesquelles

¹⁹ Humeniuk V. (2008) Pravovi aspekty diialnosti mizhnarodnoho komertsiiinoho arbitrazhu. Pravo Ukrainy. № 4. S. 139–145.

l'arbitre tranchera le litige. En raison de ces caractéristiques, le règlement ad hoc des différends n'est pas courant en Ukraine²⁰.

Si les parties au différend choisissent un arbitrage permanent, il est nécessaire d'indiquer clairement son nom, veillez à indiquer l'éventail des relations juridiques. Le non-respect des conditions ci-dessus de la convention d'arbitrage aura pour conséquence juridique de déclarer cette convention invalide ou non exécutoire. Les parties ont également le droit de fixer des conditions supplémentaires à la convention d'arbitrage, par exemple, pour déterminer le nombre d'arbitres qui examineront le différend commercial, ainsi que la procédure pertinente pour la nomination des arbitres ; établir le lieu de l'arbitrage et la langue dans laquelle le litige doit être entendu ; choisir le droit matériel applicable d'un État particulier pour déterminer les droits et obligations des parties. Contrairement aux conditions obligatoires, ne pas spécifier de conditions supplémentaires n'entraîne pas la nullité de la convention d'arbitrage, car les conditions facultatives peuvent être convenues par les parties au différend, même certaines d'entre elles peuvent être résolues par arbitrage.

B- Caractéristiques du formulaire procédural

Les litiges en matière d'arbitrage commercial international à la Chambre de commerce et d'industrie d'Ukraine sont menés conformément au règlement d'arbitrage, qui est élaboré en tenant compte des tendances mondiales en matière d'arbitrage et de réforme du droit procédural de l'Ukraine, ainsi que du maintien de sa propre expérience unique dans résoudre les litiges attribués à sa compétence²¹.

La procédure de règlement des différends dans l'arbitrage commercial international présente les caractéristiques suivantes :

les parties déterminent le nombre d'arbitres ;

la possibilité d'appliquer la procédure de révocation de l'arbitre pour des motifs appropriés (manque d'indépendance et d'impartialité dans l'affaire, qualifications insuffisantes de l'arbitre) ;

les parties ont le droit de déterminer la procédure d'examen de l'affaire ;

²⁰ Selivon M. (2017) Maibutnie arbitrazhu v Ukraini v konteksti reformy protsesualnoho zakonodavstva. Pravo Ukrainy. №8. 109-121.

²¹ Rehlament mizhnarodnoho komertsiiinoho arbitrazhnoho sudu pry Torhovopromyslovii palati Ukrainy vid 01.01.2018 roku / [Elektronnyi resurs]. – Données d'accès: <https://icac.org.ua/wp-content/uploads/Reglament-ISAS-pry-TPPUkrayiny.pdf> (03 Juillet 2022)

en tenant compte du facteur de commodité, les parties déterminent le lieu de l'arbitrage, ainsi qu'indiquent les circonstances des cas à enquêter ;

langue ou langues d'arbitrage; le demandeur doit indiquer les circonstances confirmant ses prétentions et, dans la procédure d'arbitrage, toute partie peut modifier ou compléter ses prétentions ou objections à la prétention dans un délai déterminé par le tribunal et les parties, à moins que le tribunal arbitral ne juge pas inapproprié l'autorisation de un tel changement ou ajout en tenant compte du délai autorisé ;

dans le processus d'examen de l'affaire par chaque partie ou tribunal, un expert sur les questions examinées par le tribunal peut être impliqué ;

le tribunal arbitral ou une partie peut demander à la cour d'appel du lieu de la preuve l'assistance pour interroger le témoin, demander la preuve ou l'examiner sur place.

Le Règlement de procédure du Tribunal de commerce international contient une section "Mesures conservatoires".

Cette section définit les conditions et les motifs de prise de mesures conservatoires ; le principe de proportionnalité des mesures de sécurité et des créances est établi ; la possibilité de modifier et d'annuler les mesures de sécurité est prévue ; le concept de contre-disposition a été introduit; la possibilité de fournir une garantie alternative en déposant des fonds ou en fournissant une garantie bancaire est prévue.

Malgré le fait que l'arbitrage commercial international résout les litiges rapidement et rapidement (90% des cas sont résolus dans un délai n'excédant pas 6 mois), les auteurs des amendements ont pris en compte les besoins des utilisateurs des services d'arbitrage et ont introduit une procédure d'arbitrage accélérée²².

L'examen accéléré de l'affaire est effectué uniquement sur la base de documents écrits sans tenir d'audience orale avec un arbitre, à moins que les parties n'en aient convenu autrement. Les parties doivent déposer une déclaration et une réponse à celle-ci, et dans les cas appropriés - une demande reconventionnelle et une objection à celle-ci. En cas d'arbitrage accéléré, la durée d'examen de l'affaire en général ne dépassera pas 2 mois, le Règlement fixant des délais clairs et concis pour chaque étape de la procédure :

15 jours pour que le demandeur paie les frais d'arbitrage ;

²² Selivon M. (2017) Maibutnie arbitrazhu v Ukraini v konteksti reformy protsesualnoho zakonodavstva. Pravo Ukrainy. №8. 109-121.

- 10 jours pour répondre à la requête et/ou déposer une demande reconventionnelle ;
- 10 jours pour la désignation d'un arbitre unique par les parties ;
- jusqu'à 20 jours pour rendre une sentence arbitrale dans l'affaire. En cas d'audience orale, la convocation est envoyée 15 jours avant l'audience.

Une autre nouveauté importante est l'élargissement considérable des règles régissant le processus de preuve. Ainsi, le règlement de procédure établit des exigences claires pour les preuves écrites, introduit un nouveau concept de "preuve électronique" et des exigences pour celles-ci, clarifie les règles de preuve, donne au tribunal le droit d'examiner les preuves matérielles, d'inspecter le lieu ou d'ordonner leur examen par un expert désigné par le tribunal.

Le Règlement donne également au tribunal ou à une partie le droit de demander au tribunal compétent, avec le consentement du tribunal, une assistance non seulement pour obtenir des preuves, mais aussi pour interroger un témoin. Le document définissait le statut des témoins et les règles de leur implication dans l'affaire.

Il y a une condition concernant les conséquences si l'une des parties ne fournit pas de preuve. Dans ce cas, la composition du tribunal arbitral, en fonction de la personne qui s'y soustrait, ainsi que de l'importance de cette preuve, peut reconnaître la circonstance pour laquelle la preuve devait être présentée, ou refuser de l'admettre, ou considérer la preuve disponible en elle-même.

Afin de traduire progressivement la procédure d'arbitrage dans un environnement entièrement numérique, les parties sont tenues d'envoyer des documents sous forme électronique, y compris des écrits ou des notifications.

Auparavant, tout écrit ou communication était réputé avoir été reçu s'il était signifié à la partie (son représentant autorisé) au Secrétariat de l'ICAC en personne ou remis à son établissement commercial, à son lieu de résidence permanent (emplacement) ou à son adresse postale.

La procédure correspondante a duré longtemps et a considérablement augmenté le temps d'examen de l'affaire devant le tribunal.

La nouvelle réglementation stipule qu'une notification écrite ou une notification envoyée à une partie par des moyens de communication électroniques est réputée avoir été reçue par elle le jour de son envoi.

Il est prévu que la composition du tribunal arbitral a le droit de tenir une audience orale de l'affaire ou l'arbitre de participer à une telle audience par vidéoconférence en dehors du tribunal.

Les parties ont également le droit de participer aux audiences par visioconférence à l'extérieur des locaux, sur demande préalable.

Outre la possibilité pour les arbitres et les parties de participer aux audiences orales en utilisant des systèmes de vidéoconférence, les modifications prévoient que le tribunal arbitral a le droit d'entendre des témoins ou des experts en utilisant des systèmes de vidéoconférence.

Le règlement de procédure établit le rôle actif du tribunal dans le processus. Ainsi, l'Arbitrage Commercial International peut, à sa discrétion, exiger des parties la production de documents et/ou de preuves supplémentaires, demander la fourniture de preuves par des tiers, ordonner un interrogatoire ou appeler et entendre des témoins dans l'affaire. Il existe également deux catégories d'experts : les experts désignés par la partie et les experts désignés par le tribunal arbitral. La procédure d'implication de ces experts dans l'affaire est réglementée séparément.

C- Exécution de la sentence arbitrale

A la suite de l'examen du différend par l'arbitre, la sentence arbitrale est rendue. La législation nationale, les conventions et règlements internationaux établissent des exigences appropriées pour la décision, qui sont principalement l'absence d'exigences strictes quant à son contenu et sa procédure, ce qui distingue considérablement les sentences arbitrales des décisions des tribunaux nationaux, pour lesquelles la loi fixe des exigences spécifiques pour la délivrance et exécution. La seule exigence importante pour le contenu de la sentence arbitrale est qu'elle doit être motivée, bien que cela dépende également de la volonté des parties, qui peuvent s'entendre sur les termes. Ainsi, on peut conclure que ce n'est qu'en cas de non-respect des exigences relatives à la forme, au contenu et à la procédure de la sentence arbitrale que sa validité peut être remise en cause, par exemple, en engageant une procédure pour la révoquer, et en reconnaissant et en exécutant ce²³.

Il convient de prêter attention à la reconnaissance et à l'exécution des sentences arbitrales, bien sûr, cette question est la plus importante pour les parties au différend. Après tout, la non-reconnaissance et la non-exécution d'une sentence arbitrale rendue dans un autre pays annule l'efficacité de l'arbitrage commercial international. Si la décision a été prise et que la partie ne l'applique pas volontairement, des mesures coercitives doivent être utilisées devant les tribunaux nationaux. Conformément à ces conditions, les autorités compétentes de l'État appliqueront des

²³ Oleksiienko A. V. (2020) Mizhnarodnyi komertsiiyni arbitrazh: sutnist ta perevahy. Yurydychnyi naukovyi elektronnyi zhurnal. №8. s. 511 – 514. DOI <https://doi.org/10.32782/2524-0374/2020-8/127>. Données d'accès: http://sej.org.ua/8_2020/129.pdf. (03 Juillet 2022)

mesures coercitives contre la décision rendue par le Tribunal de commerce international, reconnues par le tribunal d'État du territoire et selon les modalités prévues par le droit procédural de l'État où cette exécution est demandée.

Ainsi, la procédure d'exequatur en Ukraine s'applique aux décisions d'arbitrage commercial international, qui sont rendues à la fois en Ukraine et à l'étranger, ce qui est pleinement conforme aux dispositions de la Convention de New York sur la reconnaissance et l'exécution de l'arbitrage étranger de 1958.

IV- REFLEXIONS D'UN SCIENTIFIQUE SUR UN SUJET DONNE

Ainsi, de cette étude, nous pouvons conclure que l'arbitrage des différends par l'arbitrage commercial international en Ukraine est un moyen attractif pour les parties de traiter les affaires commerciales, qui évite le formalisme et les conflits, tout en garantissant la confidentialité et la mobilité.

Contrairement aux litiges traditionnels, les avantages de l'arbitrage incluent qu'il fournit une procédure de règlement des différends accessible, plus compréhensible et accélérée. Les parties ont également le droit, d'un commun accord, de former un groupe spécial d'arbitrage qui examinera et tranchera les cas, ce qui augmente le niveau de confiance dans la compétence des arbitres.

La procédure d'arbitrage prévoit la confidentialité des litiges, la possibilité de réduire les frais d'arbitrage, la répartition convenue des frais entre les parties. Les avantages de l'arbitrage comprennent également la possibilité de choisir à la fois la loi acceptable et la procédure d'arbitrage.

Les décisions de l'arbitrage commercial sont définitives, ce qui contribue à la sécurité juridique des parties. Ces dernières années, l'arbitrage international a gagné en popularité, mais a également considérablement élargi sa compétence matérielle, couvrant divers types de différends découlant de la coopération économique étrangère. L'extension de l'arbitrage à diverses branches du droit international privé a pour effet de préciser les règles de procédure de l'affaire.

R.I.D.S.P

REVUE INTERNATIONALE DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Une revue mensuelle dédiée à la recherche approfondie

